



## **SOMMAIRE**

# LA POLITIQUE ESPACES NATURELS SENSIBLES BILAN 2019-2021

Édito	3	2	
La politique Espaces Naturels Sensibles en quelques chiffres	4	CRÉER DES LIEUX DE VIES PARTAGÉS ET RESPECTÉS	
Le Département : Pilote de la préservation des Espaces Naturels Sensibles	5 5	Répondre au besoin de nature de la population	16-17
Les 67 Espaces Naturels Sensibles départementaux	6-7	9 Espaces Naturels Sensibles aménagés pour l'accueil du public	18-19
		Informer sur les bonnes pratiques indispensables à la préservation des sites	20
		S'appuyer sur des acteurs incontournable	es <b>21</b>
GÉRER DURABLEMENT POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ		Envisager les Espaces Naturels Sensibles comme des leviers de solidarité	22
Prendre en compte le nouveau visage des Espaces Naturels Sensibles	8-9	Les partenariats et conventions des Espa Naturels Sensibles	ces <b>23</b>
Concevoir des forêts plus résilientes	LO- <b>11</b>		
Préserver les zones humides	12-13		
Les principaux travaux écologiques réalisés entre 2019 et 2021	14	3	
Zoom sur des espèces emblématiques	15	PARC DÉPARTEMENTAL DU PEUPLE DE L'HERBE, LE PLUS GRAND PARC NAT DES YVELINES	UREL 24-25
		DES TVELINES	24-23
e ste		COMMUNIQUER POUR SENSIBILISER	
			26-27

## ÉDITO



Le département des Yvelines bénéficie d'un cadre naturel remarquable. Avec 85 % d'espaces naturels et agricoles, il est le poumon ouest de l'Ile-de-France. Il offre une grande variété de paysages abritant un patrimoine exceptionnel. Haut lieu de la biodiversité francilienne, c'est un territoire que le Département veille à préserver et développer.

Depuis près de 40 ans, nous menons une politique active en matière d'Espaces Naturels Sensibles. Ce sont aujourd'hui 67 sites acquis, soit 2 800 ha d'espaces naturels diversifiés composés notamment de forêts, de parcs, de zones humides, de prairies, de landes. Cette politique de gestion, d'aménagement et de valorisation répond à un double objectif : préserver la biodiversité et partager ce patrimoine naturel avec les Yvelinois. Nous devons désormais faire face à un enjeu majeur : le changement climatique. Pour anticiper ses effets - canicule, sécheresse, incendies -, pour réduire la vulnérabilité des territoires et pour favoriser leur résilience, le Département adapte aujourd'hui ses interventions, notamment en privilégiant les forêts résilientes et en préservant les zones humides. S'il est un atout pour lutter contre le changement climatique, ce capital environnemental est également indispensable au bien-être des Yvelinois qui peuvent ainsi disposer d'un cadre propice à la découverte de milieux préservés et à la pratique de loisirs en pleine nature. Depuis les périodes de confinement, la fréquentation des Espaces Naturels Sensibles s'est d'ailleurs considérablement accrue atteignant près d'un million de visiteurs par an, et soulevant de nouveaux enjeux : préserver la biodiversité tout en permettant la poursuite et le développement d'une « ruralité métropolitaine » qui fait la qualité de vie de notre département.

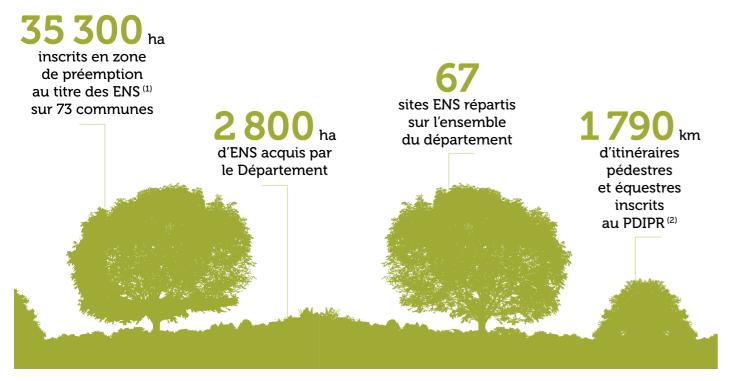
Ce document présente le bilan de la politique « Espaces Naturels Sensibles » du Département des Yvelines. Il témoigne, pour la période 2019-2021, de l'engagement mené en matière de préservation des Espaces Naturels Sensibles, de développement et d'aménagement des sites à destination des publics.

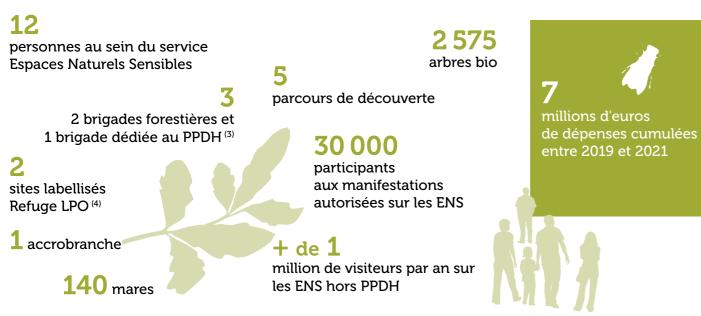
Nous espérons que ce document suscitera l'envie d'aller découvrir les richesses de notre territoire et de contribuer à sa préservation.

# Pierre BÉDIER Président du Département des Yvelines



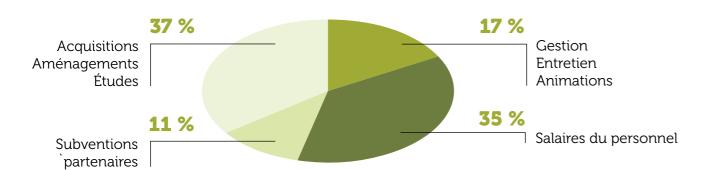
# LA POLITIQUE ESPACES NATURELS SENSIBLES EN QUELQUES CHIFFRES





(1) ENS : Espace Naturel Sensible (2) PDIPR : Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (3) PPDH : Parc départemental du Peuple de l'herbe (4) LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

## RÉPARTITION DES DÉPENSES DE 2019 À 2021



## LE DÉPARTEMENT : PILOTE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES



Pour mettre en œuvre la politique des Espaces Naturels Sensibles, le Département dispose d'un outil financier et d'un outil foncier

## **OUTIL FINANCIER**



Taxe d'aménagement

## **OUTIL FONCIER**



Droit de préemption

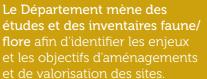
## Qu'est-ce qu'un Espace Naturel Sensible ?

Un Espace Naturel Sensible (ENS) est un espace qui présente des fonctions écologiques et/ou paysagères remarquables et/ou menacées. La politique d'acquisition et de valorisation des ENS répond à 2 objectifs prioritaires : la préservation de ces espaces et leur aménagement pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.

# ACQUÉRIR ACQUÉRIR

Le Département acquiert des parcelles dans des secteurs identifiés comme prioritaires afin d'en faire des ENS (par préemption, à l'amiable...)

## CONNAÎTRE





Le Département entreprend des aménagements destinés à la valorisation des sites avec :

- la création de parcours (sentiers pédagogiques, balades branchées, accrobranche...)
- l'installation de mobilier et l'aménagement des sites (bancs, tables de pique-nique, parkings...)

## ER

## GÉRER

Le Département mène différents types de gestion :

- une gestion écologique avec la restauration et la création de mares, de prairies...
- une gestion sylvicole avec des coupes de bois, la création de futaies irrégulières, d'îlots de sénescence...
- un entretien courant qui consis à débroussailler, faucher, entretenir les chemins, les barrages, les mobiliers...

## SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

Pour sensibiliser le public, le Département programme des animations : sorties nature à destination du grand public et des scolaires, événements comme les Journées européennes du Patrimoine, la Fête de la Nature...

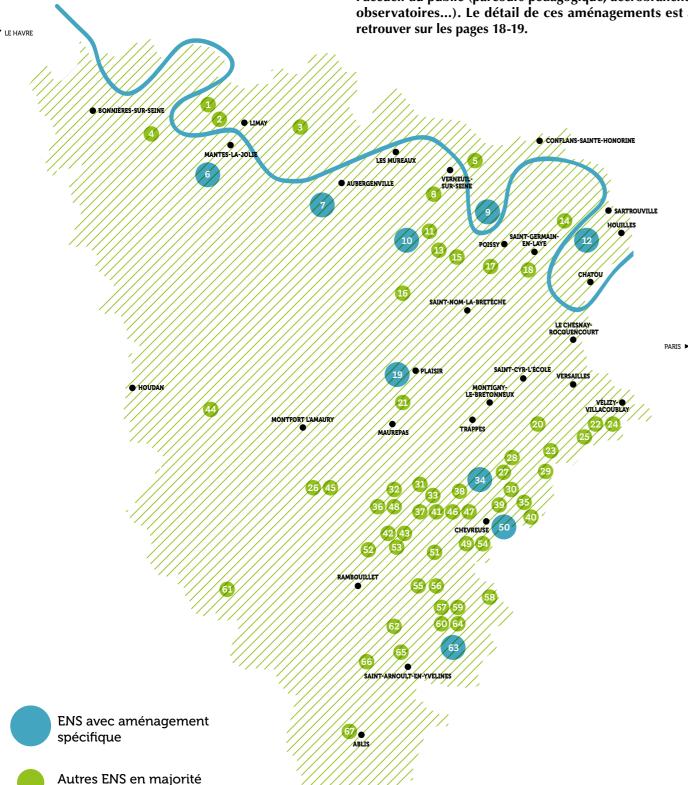
Il développe également un plan de communication qui se traduit par l'élaboration et la diffusion de supports : articles dans les brochures, les sites et les réseaux sociaux départementaux, affiches d'informations dans les ENS, guide des bonnes pratiques, carte interactive...





## **LES 67 ESPACES NATURELS SENSIBLES DÉPARTEMENTAUX**

Le Département dispose de 67 Espaces Naturels Sensibles. 9 d'entre eux sont pourvus d'aménagements spécifiques pour l'accueil du public (parcours pédagogique, accrobranche, observatoires...). Le détail de ces aménagements est à retrouver sur les pages 18-19.







Bois du Chênav (Follainville, Saint-Martin-la-Garenne) - 2,5 ha

3 Bois de Moussus-Saint-Laurent (Brueil-en-Vexin, Guitrancourt) 93,3 ha

4 Bois de Rosny-Rolleboise (Rolleboise, Rosny-sur-Seine) 32,5 ha

 Massif de l'Hautil (Triel-sur-Seine) - 0,2 ha

6 Bois des Terriers (Buchelay, Magnanville) - 23,2 ha

Étang du Bout du Monde (Epône) - 48 ha

8 Site de Vernouillet (Vernouillet) - 0,9 ha

Parc du Peuple de l'Herbe (Carrières-sous-Poissy) - 113 ha

Grands Bois (Les Alluets-le-Roi, Morainvilliers) 55 ha

11 Forêt de Rougemont (Morainvilliers, Orgeval) - 28,2 ha

12 Parc de la Boucle de Montesson (Montesson) - 29 ha

Forêt d'Abbécourt (Orgeval) - 79, 4 ha

(4) Clos de la Salle (Mesnil-le-Roi) - 0,3 ha

15 Gâtines - Le Château (Orgeval) - 1 ha

16 Forêt des Flambertins (Crespières) - 74 ha

Torêt des Tailles d'Herbelay (Aigremont, Chambourcy) - 56 ha

18 Site des Platrières (Saint-Germain en Laye) - 6 ha

Forêt de Sainte-Apolline (Plaisir, Neauphle-le-Château) 297 ha

20 Site de La Minière (Guyancourt) - 7 ha

21 Site de La Dauberie (Jouars-Pontchartrain) - 0,2 ha

22 Bois du Rocher (Jouy-en-Josas) - 8 ha (Buc, Châteaufort, Toussus-le-Noble)

24 Parc des Côtes de Montbron (Jouy-en-Josas) - 38 ha

23 Bois Chauveaux (Jouy-en-Josas, Saclay) - 23 ha

26 Bois de la Cerqueuse (Les Bréviaires) - 2,4 ha

27 Site de Port Royal (Magny-les-Hameaux, Milon-la-Chapelle. Saint-Lambert-des-Bois) - 7,3 ha

28 Bois de la Haute Tasse (Magny-les-Hameaux) - 9,4 ha

29 Pré Bicheret (Châteaufort) - 13 ha

30 Bois de Florence (Milon-la-Chapelle) - 23,3 ha

31 Roselière du Pommeret (Lévis-Saint-Nom) - 2 ha

Bois Legat et Bois des Layes (Lévis-Saint-Nom, Les Essarts-le-Roi)

3 Bois des Marronniers (Lévis-Saint-Nom. Dampierre-en-Yvelines) - 4,3 ha

34 Forêt de la Madeleine (Chevreuse, Saint-Lambert-des-Bois)

35 Bois de Champfailly et l'Étang du Moulin (Milon-la-Chapelle, Saint-Rémy-lès-Chevreuse) - 35,4 ha

36 Bois de Malassis (Les Essarts-le-Roi) - 23 ha

Marais de Maincourt (Dampierre-en-Yvelines) - 2 ha

38 Bois de la Butte Ronde (Saint-Forget) - 14,7 ha

39 Queue de l'Étang (Chevreuse) - 2 ha

40 Domaine de Beauplan (Saint-Rémy-lès-Chevreuse) - 29,7 ha

41 Bois des Fonds de Goulettes (Dampierre-en-Yvelines) - 14,3 ha

42 Butte d'Auffargis (Auffargis) - 23,8 ha

43 Site des Quinze Coins et Fosse Poquet (Auffargis) - 1 ha

44 Mail de l'Avenue de Neuville (Gambais) - 6,4 ha

45 Bois de Vilpert (Les Bréviaires) - 8 ha

46 Prés Châtillon (Dampierre-en-Yvelines) - 0,6 ha

47 Prés du Champtier des Taillis (Dampierre-en-Yvelines) - 0,6 ha

48 Bois des Trente Arpents (Les Essarts-le-Roi) - 1 ha

49 Vallée d'écosse Bouton (Choisel) - 4,5 ha

50 Forêt de Méridon (Chevreuse, Choisel, Saint-Rémy-lès-Chevreuse) - 191 ha

**10** Bois de la Côte de Cernay (Cernay-la-Ville) - 4,2 ha

52 Forêt de Clérambault (Vieille-Église-en-Yvelines) - 27 ha

53 Étang Gabriel (Auffargis) - 18 ha

Bois d'Houlbran (Choisel) - 36 ha

56 Bois du Taillis

55 Bois des Gaules (La Celle-les-Bordes) - 43 ha

(La Celle-les-Bordes) - 11 ha 57 Forêt de Rongueux

(Bullion) - 117 ha

58 Bois de Longchêne-Villevert (Bonnelles, Bullion) - 57 ha

59 L'Étang de Vaubersant (Bullion) - 7 ha

60 Bois des Aulnettes (Bullion) - 12 ha

61 Buttes de Raizeux (Raizeux) - 1 ha

3 Forêt de Pinceloup (Clairefontaine-en-Yvelines, Sonchamp) - 320 ha

63 Forêt de Rochefort (Rochefort-en-Yvelines) - 288 ha

64 Bois d'Haumont (Bullion) - 25,4 ha

65 Forêt de Saint-Benoît (Clairefontaine-en-Yvelines, Sonchamp, Saint-Arnoult-en-Yvelines) - 273 ha

66 Forêt de Plaisance (Sonchamp) - 41 ha





ouverts au public

2575

ilots de vieillissement et de sénescence, soit 19 ha



de landes entretenues

ha de forêts labellisées PEFC \*

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département des Yvelines gère 2 800 ha d'espaces naturels sensibles dont une grande partie est ouverte au public; parmi eux, 9 sites avec des aménagements spécifiques. Ces ENS sont représentatifs de la grande diversité des écosystèmes que l'on peut rencontrer dans les Yvelines : forêts, prairies, milieux humides (étang, mare...), landes etc.

\* PEFC : Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières

tardive

# de fauche (11 ENS)

## Le saviez-vous?

Pour chaque forêt soumise au régime forestier, l'ONF élabore, en collaboration étroite avec le Département, un document d'aménagement. Ce document fixe les actions à mener en matière de gestion sylvicole (essences à privilégier, planification des plantations et des coupes...). En 2021, les documents d'aménagement des forêts départementales de Ronqueux, Vaubersant, Aulnettes et Villevert-Noncienne ont été renouvelés.



## Prendre en compte le nouveau visage des Espaces Naturels Sensibles

En une cinquantaine d'années, 70 % des animaux sauvages ont disparu de la surface de la planète, les zones humides ont régressé et de nombreux peuplements forestiers ont dépéri. Certaines causes naturelles peuvent expliquer ces disparitions, mais le rythme d'érosion actuel est largement attribuable aux activités humaines : urbanisation, surexploitation des ressources vivantes, pollution, introduction d'espèces exotiques envahissantes...

Ces bouleversements se mesurent à l'échelle de nos Espaces Naturels Sensibles qui doivent dorénavant faire face au changement climatique avec des épisodes météorologiques inhabituels qui les rendent particulièrement vulnérables. Les hivers doux, les printemps pluvieux et les périodes de sécheresse répétées ont notamment pour conséquence le dépérissement de peuplements forestiers, l'apparition de parasites et insectes ravageurs, le développement des feux de forêt...

Face à ces bouleversements, le Département des Yvelines a fait évoluer ses modes de gestion afin d'améliorer durablement l'état de santé des forêts et leur résilience.

Pour mener à bien cette gestion durable, le Département peut s'appuyer sur un réseau d'acteurs (collectivités, PNR...). Parmi eux, l'Office National des Forêts (ONF) assure les missions relatives à la mise en œuvre du régime forestier\* (surveillance des sites, élaboration de documents d'aménagement, suivi des coupes de bois).

//// Le schéma de la forêt résiliente, (lire p. 10 -11), illustre l'ensemble des actions menées par le Département dans ce domaine.

## \*QU'EST-CE QUE LE RÉGIME FORESTIER ?

C'est l'ensemble des règles de gestion forestière imposées par le Code forestier. La mise en œuvre de ce régime est confiée par la loi à un opérateur unique, l'ONF. Il est applicable aux forêts appartenant à l'État, aux collectivités territoriales ou à des établissements publics et d'utilité publique.



## Plantation de 3 vergers patrimoniaux

**2019** 1<sup>er</sup> verger de 3 000 m<sup>2</sup> (19 variétés de pommes anciennes) planté en forêt départementale de Sainte-Apolline (Plaisir et Neauphle-le-Château) avec un pomologue. Action complétée par la visite d'une classe d'une école de Plaisir.

**2021** 2<sup>e</sup> verger de 2 500 m<sup>2</sup> (17 pommiers) planté en forêt départementale de Champfailly (Milon-la-Chapelle et Saint Rémy-lès-Chevreuse) en présence des résidents d'un Ehpad et de deux classes de deux écoles de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

**2021** 3<sup>e</sup> verger de 4 000 m<sup>2</sup> (20 arbres fruitiers) planté en forêt départementale des Gaules (La Celle-les-Bordes) par une classe de l'école de la commune.

## GESTION DE LA FORÊT RÉSILIENTE

## **ZONE HUMIDE**

Espace notamment composé de mares créées ou restaurées pour favoriser la biodiversité spécifique des zones humides (libellules, amphibiens,...).

140 mares identifiées sur les ENS.

## **MILIEU OUVERT**

Milieu intraforestier type prairie, pelouse sèche, lande abritant une faune et une flore spécifiques.

agricoles.

## **JEUNES PLANTATIONS**

CONCEVOIR DES FORÊTS PLUS RÉSILIENTES

Pour préserver les forêts, le Département développe différents modes de gestion :

diversité des essences, conservation d'habitats riches en biodiversité (arbres bio, ilots de

sénescence, ilots de vieillissement, vergers patrimoniaux...). Il privilégie la régénération

naturelle des peuplements partout où cela est possible, et opte pour des plantations quand

c'est nécessaire. Enfin, il est amené à réguler la population des grands animaux (sangliers,

chevreuils et cerfs) afin d'éviter les dégâts sur les peuplements forestiers et les cultures

Zone d'essences diversifiées récemment plantées pour compenser l'absence de régénération naturelle due aux aléas climatiques, à la pression du gibier, aux maladies...

1 plantation en forêt des Tailles d'Herbelay suite à la maladie de l'encre.

## **VERGER PATRIMONIAL**

Plantation d'arbres fruitiers contribuant à la conservation d'espèces anciennes et constituant un réservoir de biodiversité et un outil pédagogique pertinent.

3 vergers plantés sous des lignes à haute tension traversant nos ENS.

## HAIE CHAMPÊTRE

Zone de refuge et de nidification offrant une grande variété d'arbustes à fleurs mellifères et de baies attractives pour les passereaux et les insectes.

## ARBRE « BIO »

Arbre vivant ou mort, conservé jusqu'à sa décomposition, offrant de nombreux habitats (loge de pics verts...) et marqué par un triangle « jaune chamois »

2 575 arbres bio recensés sur 21 ENS.

## **ÎLOT DE VIEILLISSEMENT**

Espace au sein duquel on laisse vieillir les arbres au-delà de leur âge d'exploitabilité habituel. Ces vieux bois, refuges pour la biodiversité, sont récoltés avant leur dépérissement.

1 îlot (3 ha) dans la forêt de Ronqueux depuis 2020.

## **FUTAIE IRRÉGULIÈRE**

Peuplement d'arbres d'âges et d'essences variés destiné à mieux résister aux changements climatiques et aux maladies. Mise en place depuis 2015.

## **ILOT DE SÉNESCENCE**

Zone où l'homme n'intervient pas. Les arbres, riches en biodiversité (champignons, mousses...), y vieillissent jusqu'à leur décomposition 4 îlots (16ha) depuis 2015 dans les forêts de Sainte-Apolline et Ronqueux.

## **FAUNE SAUVAGE**

Gestion équilibrée de la faune sauvage pour permettre la régénération de la forêt.

## **RÉGÉNÉRATION NATURELLE**

Ecosystème se reconstituant spontanément grâce aux semis naturels des arbres voisins.

## LISIÈRE ÉTAGÉE

Milieu qui associe des strates buissonnantes, arbustives et arboricoles pour former un ourlet protecteur (tempête, sécheresse) et attractif pour la biodiversité.

## Plantation suite à la maladie de l'encre

La maladie de l'encre affecte exclusivement le châtaignier. Elle se propage d'arbre en arbre et provoque très rapidement leur mort. Cette maladie a pris de l'ampleur en Île-de-France et a fortement impacté la forêt départementale des Tailles d'Herbelay (Chambourcy et Aigremont).

**2016** une coupe rase de 2,2 ha a été nécessaire.

**2021** au vu de la faible régénération naturelle, 3 500 arbres d'essences diverses (alisier torminal, pin sylvestre, tilleul, hêtre et 2 variétés de chêne sessile) ont été plantés.

Plantation participative en forêt départementale de Sainte-Apolline (Plaisir et Neauphle-le-Château)

Le 30 novembre 2019 200 citoyens volontaires ont planté 3 000 arbres : chênes, hêtres, arbres fruitiers. Une action organisée par l'association Reforest'Action et le Département.

## LES MULTIPLES RÔLES **DES ZONES HUMIDES**

## RÉCRÉATIF ET PÉDAGOGIQUE

Propice à la découverte, ces espaces sont agrémentés de panneaux

## RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

Ces espaces sont des habitats pour de nombreuses espèces animales (amphibiens, oiseaux, libellules...) et végétales.

## ÉPONGE NATURELLE

En période pluvieuse, ces zones retiennent l'eau diminuant ainsi l'intensité des inondations. En période sèche. elles restituent cette eau au milieu naturel et contribuent à l'alimentation de la nappe phréatique.

et de sentiers à destination des usagers.

## SOCIO-ÉCONOMIQUE

On y développe des activités telles que l'éco-pâturage ou la pêche.

## RÉGULATEUR DE CLIMAT

En piégeant le carbone (CO<sup>2</sup>) dans le sol grâce à la photosynthèse, ces milieux ont un rôle thermo-régulateur et participent ainsi à la lutte contre le changement climatique.

## ÉPURATEUR

On trouve dans ces zones de nombreuses plantes qui jouent un rôle de filtre naturel en piégeant les matières en suspension et en absorbant les minéraux (nitrates, phosphates...) et certaines substances polluantes.

## PRÉSERVER LES ZONES **HUMIDES**

Les zones humides abritent une grande diversité de milieux (prairies humides, mares, cours d'eau, étangs...) et jouent un rôle important dans l'écosystème.

Malheureusement, au cours du 20e siècle, elles ont subi de nombreuses dégradations ou destructions, en raison de l'urbanisation et de l'agriculture intensive. Entre 1960 et 1990, plus de 50 % d'entre-elles ont disparu en France.

Fort de ce constat, le Département des Yvelines mène, depuis plusieurs années, une politique active de préservation des zones humides dans les ENS : étang du Bout du Monde, mares de Sainte-Apolline et de Pinceloup/Saint-Benoît, prairies humides de Port-Royal et de Ronqueux, étangs de Vaubersant et Gabriel, Parc départemental du Peuple de l'herbe.... Depuis 2013, il a également restauré une quarantaine de mares sur les 140 recensées : 15 mares dans la forêt de Pinceloup/ Saint-Benoît, 10 mares dans la forêt de Sainte-Apolline, 5 mares dans la forêt d'Houlbran, 3 mares dans la forêt des Tailles d'Herbelay, 2 mares dans la forêt de Ronqueux et des Flambertins, 1 mare dans la forêt de Rochefort et Plaisance ainsi que 6 ha de prairies humides (Bois des Gaules, Port Royal et Forêt de Ronqueux).

Le Département poursuit ces travaux avec comme objectif la restauration de 50 mares supplémentaires d'ici à 2026.



LE CYCLE

DE L'EAU

NAPPE PHRÉATIQUE

Mare restaurée à la Butte du Hutrei



Travaux de restauration de mares sur la Butte du Hutrel

## Restauration de mares : la Butte du Hutrel à Saint-Martin-la-Garenne

D'une superficie de près de 7 ha, la Butte du Hutrel est inscrite au sein d'un site Natura 2000 « Coteaux et Boucles de la Seine » qui abrite des milieux rares et fragiles telles que des prairies, des pelouses sèches et des mares.

Un contrat Natura 2000 a été conclu en 2021 par le Département et le Parc Naturel régional du Vexin Français. Il permet de bénéficier d'une subvention de l'Europe pour des travaux visant à préserver un site naturel menacé à l'échelle européenne. Dans ce cadre, il a été prévu la réouverture de 5 grandes mares par des travaux de curage et de remise en lumière (débroussaillage...) réalisés en 2021 et 2022. Ces travaux d'un montant total de 34 896 € HT sont financés à 50 % par l'Europe.

## LES PRINCIPAUX TRAVAUX **ÉCOLOGIQUES RÉALISÉS ENTRE 2019 ET 2021**

## **ÉCOPATURAGE**

Depuis 2016, le Département a mis en place l'éco pâturage sur certains ENS. Le pâturage d'animaux est une solution alternative à l'entretien mécanique des sites pour le débroussaillage et le fauchage. Il présente de nombreux avantages notamment sur les plans économique et écologique. Il permet de soutenir la filière élevage en développant des partenariats avec des éleveurs ou associations. Quatre sites, soit 7,5 ha, sont gérés par du pâturage en 2021.

## **BOIS DE ROSNY ROLLEBOISE**

Travaux de fauche et d'abattage d'arbres par une association d'insertion afin de maintenir les prairies ouvertes (riches en biodiversité) et faire reculer la progression des ligneux en lisières.

0,59 ha Pâturage de Chèvres des fossés et /ou moutons depuis 2018 (convention avec entreprise).

**ÉTANG DU BOUT** 

**DU MONDE** 

## **BOIS DES GAULES**

<mark>Travaux de r</mark>estauration de la vière Aulne par délégation de maitrise d'ouvrage du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse afin de réhabiliter la continuité écologique (rétablir notamment le passage des poissons comme la truite).

## **FORÊT DE ROCHEFORT** •

Poursuite des travaux de restauration des landes (association d'insertion) par l'abattage de bouleaux et de pins afin de maintenir ces milieux ouverts.

## LA MINIÈRE 1.13 ha

Pâturage de Chèvres des fossés et moutons depuis 2018 (convention avec une association d'insertion).

## PRÉ BICHERET 2,3 ha

PORT ROYAL 3,5 ha

Pâturage de vaches « Blonde d'Aquitaine » depuis 2017 (convention avec un agriculteur).

## FORÊT DE RONQUEUX

Travaux de restauration de la zone humide afin d'apporter de la lumière aux ruisseaux (pour préserver les odonates).











## **ZOOM SUR DES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES**

La connaissance des milieux naturels et des espèces de faune et de flore que les Espaces Naturels Sensibles abritent constitue un préalable nécessaire à toutes actions de protection ou de conservation de la nature.

C'est pourquoi, le Département réalise, ou fait réaliser par des bureaux d'études, des inventaires naturalistes permettant d'identifier les enjeux, d'aménager durablement et de réaliser une gestion adaptée de ses ENS. Ces inventaires ont permis d'identifier des espèces emblématiques.









- 1 Triton alpestre male-Beauplan
- 2 · Lucine-Butte du Hutrel. Espèce vulnérable
- 3 · Zygene de la carniole-Butte du Hutrel. Espèce très rare et en danger
- 4 · Alouette des champs, Ronqueux
- 5 · Agrion délicat-Vaubersant-Espèce vulnérable
- 6 Chevreuil-Bout du Monde
- 7 Rainette verte-Rongueux
- 8 · Céphalanthère blanche-Champfailly
- 9 Utriculaire commune-Houlbran-Espèce très rare et vulnérable

## UN REFUGE LPO, C'EST QUOI?

2 sites départementaux sont labellisés « Refuge LPO » : le Parc départemental du Peuple de l'herbe (Carrières-sous-Poissy) depuis 2014 et la forêt de Méridon (Choisel, Chevreuse et Saint-Rémy-lès-Chevreuse) depuis 2021. Le label « Refuge LPO » est un agrément délivré par la LPO pour des sites sur lesquels le Département s'engage à préserver la biodiversité grâce à des aménagements et des pratiques de gestion adaptés.



Dans le cadre de la labellisation de la forêt départementale de Méridon, le Département et la LPO ont organisé le 25 septembre 2021, une journée d'animations sur site (visite guidée ornithologique, création d'ateliers nichoirs...) En 2022, le Bout du Monde devrait à son tour être labelisé « Refuge LPO ».

2

guide des bonnes pratiques

accrobranche

parcours de découverte 45
manifestations
sportives
annuelles
avec
30 000
participants

par an



parcours « Balade Branchée » 14 éco-compteurs

panneaux de partage des usages

+ de 1 million de visiteurs annuels



## CRÉER DES LIEUX DE VIE PARTAGÉS ET RESPECTÉS

# Répondre au besoin de nature de la population

La plupart des ENS yvelinois sont des forêts. Ce sont des lieux aux multiples usages (promenade, sport, activités liées à la gestion sylvicole et écologique, chasse...) qu'il faut parvenir à concilier, d'autant que le besoin de nature se fait de plus en plus ressentir par la population depuis la crise sanitaire de 2020.

Les éco-compteurs mis en place en 2019 sur 9 sites départementaux afin de suivre l'évolution de la fréquentation, ont permis de comptabiliser 1 million de visiteurs annuels.

Le Département se doit donc de répondre aux exigences de nature de plus en plus soutenues de la part de la population. Mais cette nature est fragile et il est primordial de la préserver.

Ce double objectif de préservation et de partage, le Département y répond en proposant au public des aménagements et des outils d'information tout en s'appuyant sur un réseau d'acteurs pertinent.

À ce titre, il a mis en place une politique active en termes d'« offre de nature » par l'aménagement et la valorisation de 9 des ENS les plus fréquentés.

Les nombreuses manifestations sportives et culturelles qui s'y déroulent contribuent aussi à la vie des sites et à leur découverte et permettent chaque année à 30 000 personnes de profiter de ces espaces de nature.

Le Département a développé une carte interactive pour découvrir les ENS yvelinois. 18 sites ENS sont mis en lumière avec leurs spécificités et richesses : yvelines.fr/ens

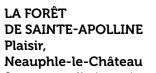
## LE BOIS DES TERRIERS Buchelay, Magnanville 2 parcours d'orientation pour une activité ludique et sportive.



## **ÉTANG DU BOUT** DU MONDE

## • Epône

- 3 observatoires
- ornithologiques
- pour profiter du site sans
- y pénétrer.
- Protégé par un APPB\*, ce
- site est interdit au public!



2 parcours d'orientation « Cap Enigme » (adultes, enfants) pour découvrir la forêt autrement.

Plaisir,





Le Département a développé l'application mobile "Balade Branchée" via un partenariat avec le Département de Seineet-Marne, l'ONF et l'Agence des Espaces verts d'Ile-de-France. Chaque partenaire

alimente l'application de ses itinéraires de découverte. 2 parcours sont proposés dans les Yvelines : "Tom et Zoé" au Parc départemental du Peuple de l'herbe et "Le Sentier des 4 Dragons" en forêt de Rochefort.

Afin de mieux concilier les Melck⊛ne usages entre les promeneurs et les chasseurs, le Département a

déployé l'application numérique Melckone sur les sites départementaux chassés. Cette application permet d'informer les usagers, en temps réel, des zones de chasse à moins de 10 km de leur position.



## LA FORÊT DE LA MADELEINE Chevreuse,

## Saint-Lambert-des-Bois

Un parcours pédagogique « le chemin de la Salamandre » pour apprécier les divers paysages que nous offre cette forêt.



## Carrières-sous-Poissy Terrains de jeux ▲, observatoire, Maison des insectes, parcours d'orientation A, parcours de découverte

branché « Tom et Zoé »... une multitude d'activités sur un site emblématique.

LE PARC

LE PARC DÉPARTEMENTAL DU PEUPLE DE L'HERBE



## **LES GRANDS BOIS** Morainvilliers, Les Alluets-le-Roi

9 ESPACES NATURELS SENSIBLES

sur-fréquentation qui pourrait être néfaste aux milieux naturels.

AMÉNAGÉS POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC

Développer une offre responsable d'accès à la nature, c'est le pari des ENS. Ces trésors de biodiversité sont gérés et aménagés pour le public en tenant compte de la fragilité des sites. Des aménagements appropriés valorisent ainsi leurs richesses tout en évitant une

> Parc d'aventures Indian Forest Yvelines **▲** – un parcours accrobranche avec plus de 95 ateliers répartis sur 8 niveaux de difficultés.



## une maison du Parc, un étang, des aires de jeux, des sentiers de promenades pour flâner et se détendre.

**DÉPARTEMENTAL** 

DE LA BOUCLE

Montesson

**DE MONTESSON** 

Un parc paysager,



## LA FORÊT DE MÉRIDON Chevreuse, Choisel, Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Un parcours nature « Conte de Melida, l'esprit de la forêt » ▲ pour s'imprégner des ambiances si singulières de cette forêt.



## LA FORÊT DE ROCHEFORT Rochefort-en-Yvelines

Un parcours de découverte ludique et connecté « le sentier des 4 dragons » destiné à un public familial pour découvrir les merveilles de cette forêt.

<sup>\*</sup> APPB : Arrété Préfectoral de Protection de Biotope

<sup>▲</sup> Aménagements réalisés entre 2019 et 2021



# INFORMER SUR LES BONNES PRATIQUES INDISPENSABLES À LA PRÉSERVATION DES SITES

Si la préservation des Espaces Naturels Sensibles est un des objectifs que s'est donné le Département, il est important que chaque usager apprenne à les respecter. Les aménagements de ces sites sont une invitation à la découverte et à l'observation dans le but de les faire connaître, de savoir les partager mais aussi de les préserver.

Depuis 2019, le Département propose aux usagers des outils relatifs au partage des différents usages dans les ENS :

- Élaboration d'un règlement d'usages des Espaces Naturels Sensibles en octobre 2019.
- Installation des panneaux aux entrées de sites présentant le règlement ainsi que 6 bonnes pratiques à respecter pour un bien vivre ensemble (circulation des piétons, vététistes et cavaliers, chasse, déchets, chiens, respect de la faune et la flore et circulation des véhicules à moteur).
- Réalisation d'un guide des bonnes pratiques en version numérique en 2021, informant le public sur les bons gestes à adopter pour préserver la biodiversité. Ce guide a notamment été diffusé à l'ensemble des communes yvelinoises, communautés d'agglomération et offices de tourisme des Yvelines. Il a également été envoyé de manière dématérialisée aux collèges yvelinois.
- Affiches temporaires apposées sur les panneaux d'affichages des sites, afin d'informer sur des sujets ponctuels (la cueillette, les bioagresseurs, les naissances en forêt...) au gré des saisons.

## LE BOUT DU MONDE (EPÔNE) : UN ENS FRAGILE À CONTEMPLER

Situé au bord de la Seine, cet ENS de 48 ha abrite une faune et une flore remarquables. Près de 200 espèces d'oiseaux y ont été recensées. Il bénéficie d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) qui interdit les activités humaines telles que la pêche, la chasse, la baignade ou la promenade.

Afin que chacun puisse profiter pleinement de cet espace en évitant le dérangement de la faune et la dégradation de la flore, le Département y a aménagé 3 observatoires ornithologiques. Des sorties Nature sont également organisées lors de visites encadrées par la LPO.





Observatoire ornithologique du site du Bout du Monde à Épône.

# S'APPUYER SUR DES ACTEURS INCONTOURNABLES

Afin de renforcer son action de protection de ses Espaces Naturels Sensibles et d'y assurer une surveillance active, le Département s'appuie sur un réseau d'acteurs allant à la rencontre des usagers.

## Sensibiliser avec les Eco-gardes

En 2015, un partenariat a été engagé avec le dispositif Eco-garde 78. Il permet de soutenir et de renforcer les actions du Département dans la protection des ENS.

Son rôle est triple:

- Renforcer l'action du Département dans la surveillance et la sécurisation des Espaces Naturels Sensibles départementaux,
- Sensibiliser le public à l'action du Département et à la protection de l'Environnement,

• Favoriser l'accueil des visiteurs en faisant la promotion d'un tourisme durable et respectueux.

Une quinzaine d'éco-gardes bénévoles interviennent dans les Espaces Naturels Sensibles. Ils sont basés sur 2 antennes : à Orgeval et au haras des Bréviaires. Ce partenariat des plus innovants a été présenté et valorisé lors de la 11e édition des Assises nationales de la Biodiversité à Lieusaint le 4 novembre 2021.



LES	ÉCO-GARDES EN QUI	O-GARDES EN QUELQUES CHIFFRES				
de 2019 à 2021	2019	2020	2021			
16	280	575	680			
sites, soit près de <b>2 000</b> ha,	sorties sur les ENS	sorties sur les ENS	sorties sur les ENS			
ont été parcourus par les éco-gardes. L'objectif, à terme, est d'étendre leur action à l'ensemble des sites ENS.	681 informations auprès du public	879 informations auprès du public	1228 informations auprès du public			

## Réagir vite avec la convention « Vigilance Environnement »

Le réseau « Vigilance Environnement » formé de la gendarmerie, de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), du dispositif Ecogarde, de l'Office National des Forêts, du Département et de la Préfecture des Yvelines a pour but de renforcer la coopération opérationnelle entre ces acteurs pour lutter contre toute forme d'infraction et de délinquance au sein de nos ENS. Une convention fixant les relations entre chaque partenaire a été signée en mai 2021.

Cette convention autorise l'accès à l'application gouvernementale sécurisée «Tchap» permettant une transmission rapide des signalements de tout acte de malveillance aux différents postes à cheval de la gendarmerie ou aux unités territoriales compétentes, et une intervention efficace des forces de l'ordre. Environ 150 signalements par an sont réalisés.

Des opérations « coup de poing » peuvent également être réalisées ponctuellement avec la gendarmerie. Elles ont pour objectif la dissuasion et la répression des incivilités et des dérives portant atteinte à l'environnement et constituent un formidable outil de sensibilisation du public.



20

## ENVISAGER LES ESPACES NATURELS SENSIBLES COMME DES LEVIERS DE SOLIDARITÉ

Les ENS constituant un support idéal pour développer les politiques de solidarité, le Département a fait le choix d'y mener une politique volontariste mêlant nature et solidarité. Cette politique s'incarne dans la mise en œuvre de dispositifs et de partenariats.



# Les Brigades vertes, un dispositif innovant au service de l'insertion et de l'environnement

Créées en 2017, les Brigades vertes ont pour mission l'entretien des sites départementaux. Ces Parcours Emploi Compétences labellisés "verts" sont financés par le FSE (Fond Social Européen) à 50%, et par ActivitY' (Agence départementale d'insertion) et la Direccte à hauteur de 30%. Ils offrent aux bénéficiaires du RSA la possibilité d'une reconversion. Parmi ces Brigades vertes, deux sont forestières et ont été créées en 2019, avec pour mission spécifique l'entretien des Espaces Naturels Sensibles. Celles-ci ont réalisé plus de 240 interventions entre 2019 et 2021: entretien, lutte contre les espèces invasives, débroussaillages... Une brigade est par ailleurs dédiée au Parc départemental du Peuple de l'herbe.

## L'Association Espaces, un support d'insertion

Depuis 2018, des travaux écologiques sur les Espaces Naturels Sensibles du Département sont confiés à **l'association** « **Espaces** », une structure employant des bénéficiaires du RSA. Plusieurs chantiers d'insertion ont été menés : travaux d'entretien, d'arrachage d'espèces invasives et de remise en état de cours d'eau dans les forêts



départementales de Ronqueux, de Rochefort, et de Rosny-Rolleboise; création d'un éco-pâturage sur le site de la Minière à Guyancourt, restauration d'une lande à bruyères de plus de 9 400 m² en forêt départementale de Saint-Benoît pour permettre la préservation d'espèces.

## Réflexion sur la thématique « Nature et solidarités sociales » avec Buc Ressources

Le Département des Yvelines a souhaité engager une réflexion sur les Espaces Naturels Sensibles et la Solidarité et a missionné le campus des Métiers du Social Buc Ressources pour l'accompagner.

Objectifs: créer une synergie permettant de lier les enjeux de l'environnement et des solidarités; proposer des dispositifs innovants avec les Espaces Naturels Sensibles pour supports; faire des Espaces Naturels Sensibles des supports d'éducation, d'inclusion et de bienêtre au service des publics cibles du Département.

## Balade Nature Handicap, un site au service des personnes à mobilité réduite

Permettre au plus grand nombre d'accéder aux Espaces Naturels Sensibles est un des objectifs du



Département. Le site Internet « **Balade Nature Handicap** » créé en 2021 par une étudiante-stagiaire du service Espaces Naturels Sensibles, propose un focus sur les chemins accessibles aux personnes à mobilité réduite dans les forêts départementales de Sainte-Apolline, de Méridon, de Pinceloup et des Flambertins.

## Quartiers d'été, un programme d'actions éducatives et solidaires

En 2020, le Département a créé le dispositif « Quartiers d'été » à destination des jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et des jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Objectif: proposer des actions ludoéducatives de proximité, des sorties culture-nature-sport ou encore des vacances apprenantes « au vert ». Les Espaces Naturels Sensibles ont contribué à cette initiative en accueillant près de 500 jeunes qui ont ainsi pu découvrir le parcours Cap-Enigme de la forêt départementale de Sainte-Apolline, l'Accrobranche de la forêt départementale des Grands Bois ou la Maison des Insectes du Parc départemental du Peuple de l'herbe. Cette initiative a été renouvelée en 2021.

## LES PARTENARIATS ET CONVENTIONS DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Département des Yvelines s'appuie sur de nombreux partenaires (collectivités, associations, particuliers) pour mettre en œuvre la politique Espaces Naturels Sensibles. 8 conventions ont été établies entre 2019 et 2021, ce qui porte à 44, le nombre total de conventions établies par le Département.

Par ailleurs, le Département accorde de nombreuses autorisations pour la pratique d'activités en pleine nature (pédestre, cycliste, équestre) dans les Espaces Naturels Sensibles. En 2019, 45 manifestations à majorité sportives - soit 30 000 participants (trail des Lavoirs, randonnée VTT Jean Racine, les virades de l'Espoir...) – ont ainsi parcouru les Espaces Naturels Sensibles. 2020 et 2021 ont été marquées par les restrictions sanitaires dues au Covid et l'annulation de nombreuses manifestations.

ACCUEIL DU PUBLIC				
Sites	Année	Partenaires	Durée	Nature
Ensemble des Espaces Naturels Sensibles	2020	AEV Ile-de-France, Département de Seine-et-Marne et l'ONF	5 ans	Renouvellement de la convention « Balade Branchée », application mobile proposant des promenades en milieu naturel
Parc départemental du Peuple de l'herbe (PPDH)	2019	Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO)	23/09 au 01/10	Autorisation d'occupation temporaire du PPDH dans le cadre de l'évènement Fête en Seine

Sites	Année	Partenaires	Durée	Nature
16 ENS	2019	Ecogarde	3 ANS	Surveillance des ENS, et sensibilisation et information auprès des usagers le week-end
Ensemble des Espaces Naturels Sensibles	2021	Préfecture des Yvelines, Gendarmerie, ONF, Ecogarde, OFB		Convention « Vigilance Environnement » : mise en place d'un réseau d'information commun pour lutter contre les infractions à l'environnement

TRAVAUX INSERTION				
Sites	Année	Partenaires	Durée	Nature
Forêt départementale de Saint-Benoît	2019	Association Espaces	3 ans	Convention pour la réalisation de travaux écologiques, supports d'insertion : restauration d'une lande à Bruyères

PROTECTION MILIEUX ET ESPÈCES				
Sites	Année	Partenaires	Durée	Nature
Parc départemental du Peuple de l'herbe (PPDH), Forêt départementale de Méridon.	2021	LPO	3 à 5 ans	Convention pour la création de Refuge LPO
Forêts départementales de Ronqueux, Villevert/Noncienne Flambertins, Abbécourt, Moussus- Saint-Laurent, Tailles d'Herbelay, Rougemont.	2019 - 2020	Association Réserves Naturelles de France	1 an	Convention pour la mise en place d'un appui technique dans le cadre de l'application du protocole de suivi dendrométrique (mesure des arbres) des réserves forestières







22

parcours 12,8 de course d'orientation km de chemins piétonniers en 2021 ha et de pistes cyclables, tous praticables au total ha dont par les personnes à mobilité de zone 25 réduite de pique-nique avec 8 nouvelles ha aménagés tables en 2021 Carrières-sous-Poissy Près de 20 9500 panneaux scolaires pédagogiques annuels + 2 nichoirs terrains de sports à la MDI\* panneaux (Foot, Volley, à oiseaux et d'entrée de Hand, Basket, chauves-souris parking ha Pétanque) installés en 2021 de prairies fleuries dont sur la bande active

\* Maison des insectes

## Les richesses insoupçonnées du Parc

installés en 2021

Inventaire faune-flore-habitats complet en 2019 : 262 espèces végétales dont 11 patrimoniales avec la Renoncule à petites fleurs, 19 habitats, 153 espèces animales.

Suivi piscicole et floristique rivulaire en 2020 : 11 espèces de poissons inventoriées. Découverte de la Léersie faux riz, espèce végétale protégée au niveau régional et non encore observée sur le site.

## Le Parc à l'honneur!

En 2021, le Parc a reçu le prix spécial du Jury des Victoires du Paysage 2020. Ce concours a pour objectif de valoriser les sites ayant intégré la démarche paysagère dans leurs projets d'aménagement.

Cette même année, le Parc était à l'honneur dans un ouvrage intitulé *Plus grand que la Seine, paysages en projets, acteurs en réseau,* un livre mettant en lumière des acteurs ayant transformé l'espace séquanien, inventé des formes nouvelles de paysage ou contribué à repenser un morceau de ville, de berge ou de campagne.



# PARC DÉPARTEMENTAL DU PEUPLE DE L'HERBE, LE PLUS GRAND PARC NATUREL DES YVELINES

Situé aux confins du méandre de la boucle de Chanteloup, le Parc constitue un lieu incontournable pour les amoureux de la nature. Le Département des Yvelines en assure la gestion depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 - c'était auparavant la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise - avec des objectifs clairs : préserver ce site naturel, l'aménager et l'ouvrir au public. Pour ce faire, il y mène des actions écologiques ciblées pour l'entretien du site et y propose de nombreuses animations tout au long de l'année.

Le parc est doté d'un plan de gestion qui se décline en actions environnementales durables :

- Lutte contre les espèces invasives (la Jussie, la Renouée du Japon...).
- Fauche tardive pour préserver les espèces animales et végétales, ouverture des milieux en hiver, faucardage des plantes aquatiques par rotation tous les 4 ans sur les mares,...
- Réalisation de suivis écologiques: expertise des nichoirs avifaunes/chiroptères, suivi de la qualité des eaux, inventaires piscicoles, suivi des espèces protégées et des jardins de phytoremédiation (technique naturelle de dépollution des sols et de l'eau grace à certaines plantes).
- Mise en place d'équipements pour la faune (nichoirs, radeaux à sternes...).

Par ailleurs, le Parc mène tout au long de l'année de nombreuses animations à rayonnement départemental. Avec la MDI, ils accueillent de façon régulière des animations variées autour de la nature :

- L'OPIE\* gère l'exposition permanente à la MDI sur les insectes vivants,
- Le Département organise des spectacles, des expositions temporaires, des sorties Nature pour les particuliers et les scolaires, la Fête de la Nature... Il a développé des partenariats avec des acteurs comme le Muséum national d'Histoire naturelle et la LPO.

<sup>\*</sup> OPIE : Office pour les Insectes et leur environnement

site

et des pages Facebook et Instagram dédiés au Parc départemental du Peuple de l'herbe

Plus de campagnes d'affichages thématiques

livrets sur les bonnes pratiques



vidéo promotionnelle Plus de

articles produits sur les ENS entre 2019 et 2021, diffusés dans le magazine, sur yvelines-infos et les réseaux sociaux

mini-série de 15 vidéos

## À DÉCOUVRIR!

En 2021, une mini-série de 15 vidéos a été réalisée sur les questions des bonnes pratiques en forêt. Celle-ci s'appelle Question Nature et elle est à découvrir sur la chaîne Youtube du Département!



**(8) (8) (8)** 

## Le saviez-vous?

À l'automne 2021, une action de communication a été menée avec les influenceurs du Département dans un Espace Naturel Sensible une balade-découverte dans la forêt de Méridon. Obiectif : porter un autre regard sur la forêt pour mieux la comprendre et savoir la protéger.



## **COMMUNIQUER POUR SENSIBILISER**

Le service des Espaces Naturels Sensibles du Département accompagne sa politique d'une communication active avec pour enjeu majeur la préservation de la biodiversité. Faire connaître les ENS et en expliquer la démarche sont ses deux grands axes.

### • Donner de la visibilité aux ENS

Parce qu'on ne protège bien que ce que l'on connait, la notoriété des ENS est déterminante. Nommer et aménager les sites. Entre 2019 et 2021, l'installation de panneaux d'entrée de sites s'est poursuivie. Én plus de leur rôle informatif, ces panneaux ont pour intérêt de nommer les sites et les faire exister dans l'espace

Créer une identité visuelle forte. En 2020, le Département a doté le Parc départemental du Peuple de l'herbe d'une nouvelle identité graphique. Les supports de communication du site et son mobilier sont désormais réalisés selon cette nouvelle charte qui lui permet d'être immédiatement identifiable.

Développer une communication régulière. Depuis 2019, une cinquantaine d'articles ont été publiés sur les supports de communication du Département avec des angles variés : gestion forestière, aménagement des sites, préservation de la biodiversité, actions de sensibilisation, événements, portraits d'acteurs des ENS, etc.

## • Expliquer pour impliquer

Communiquer sur les ENS s'accompagne d'une dimension pédagogique forte.

Permettre aux usagers de comprendre la gestion forestière et la vie des sites. Depuis 2019, des campagnes d'affichages sont menées dans les ENS et relayées sur les sites et réseaux sociaux du Département. Elles traitent de l'actualité des ENS avec pour objectifs d'informer, de sensibiliser et d'alerter. Au Parc départemental du Peuple de l'herbe, des panneaux pédagogiques ont été installés dans ce même objectif.

Informer sur la programmation des ENS. De nombreux supports sont créés pour la promotion des actions des ENS : brochures semestrielles du Parc départemental du Peuple de l'herbe, supports de communication pour les sorties nature, campagnes "Fête de la nature "...

Communiquer sur les bonnes pratiques dans les ENS. En 2020 et 2021, une campagne importante a été menée sur le règlement des Espaces Naturels Sensibles pour inciter les usagers à adopter de bonnes pratiques dans les ENS : création d'un livret pédagogique numérique, d'une infographie et d'une vidéo.

## **DÉPARTEMENT DES YVELINES**

Direction de l'Environnement et du Développement Pôle Gestion et Valorisation du Patrimoine Naturel Service des Espaces Naturels Sensibles

Plus d'informations sur les Espaces Naturels Sensibles sur yvelines.fr/ens

